

# Compte-rendu de gestion annuel

*Immeuble*

*LE BRANLY*

*46 BOULEVARD DU MARTINET 65000 TARBES*

---

## **Conseil syndical**

*M. ANTOINE*

*MME FORTUNA*

*MME GOUAUX*

*Vos interlocuteurs FONCIA*

*Christophe SIMORRE*

PRINCIPAL DE COPROPRIETE

Tél. 05.62.34.86.53

christophe.simorre@foncia.fr

*FRANCOISE DE INES-PAILHAS*

Assistante copropriété

Tél. : 05.62.34.86.43

de-ines-pailhas238@foncia.fr

*Emmanuelle BAJAC*

Comptable

Tél. : 05.62.34.86.51

bajac325@foncia.fr

Chère Madame, cher Monsieur,

Conformément à l'engagement FONCIA, nous avons le plaisir de vous adresser un compte-rendu portant sur la gestion de la période du 01.04.2015 au 31.03.2016 de votre copropriété.

## 1. COMPTES DU SYNDICAT

Comme chaque année, nous avons rencontré le conseil syndical pour lui présenter les comptes de la copropriété et lui permettre d'assurer sa mission de contrôle.

### a. Situation financière

La copropriété présente une trésorerie créditrice de 8767.88 €.

### b. Dépenses de l'exercice

Les dépenses se sont élevées à 17348.36 € pour un budget voté de 16270.00 €, soit un déficit budgétaire de 1078.36 €, représentant un écart de +6.63 % par rapport aux estimations. Elles ont représenté un écart de -3.51 % par rapport à l'exercice précédent.

## 2. LES TRAVAUX

### Travaux : 04.2015

REPARATION DU TUYAU D ARRIVEE D EAU  
Intervention de la société ADIPSC

### Travaux : 09.2015

REFECTION DE LA PEINTURE DE LA CAGE D ESCALIER  
Intervention de la société MARQUEZ

### Travaux : 09.2015

REFECTION D'UNE INFILTRATION SOUS BALCON MR MME PAMBRUN  
Intervention de la société MARQUEZ

### Travaux : 10.2015

SCELLEMENT DE LA GRILLE DONNANT SUR LES CAVES  
Intervention de la société SMA

### Travaux : 10.2015

ASCENSEUR BOUTON D APPEL DU 3eme ETAGE BLOQUE  
Intervention de Pyrénées ascenseurs

### Travaux : 03.2016

INFILTRATION DANS LA CAGE D ESCALIER  
Intervention sommaire de la société EFFICASS

## 3. LES DOSSIERS SINISTRES

Nous avons ouvert plusieurs dossiers sinistres dans le cadre de la police multirisque immeuble et dommage ouvrage, dont détail ci-après :

NEANT

#### **4. LES PROCEDURES**

##### **a. Recouvrement de charges**

Après mise en œuvre des diligences habituelles (mises en demeure, relances, sommations d'huissiers etc...), nous avons été amenés, pour préserver les intérêts du syndicat, à introduire les procédures habituelles.

##### **b. Autres Procédures:**

NEANT

#### **5. PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

L'ordre du jour de l'AG traite des questions habituelles auxquelles ont été rajoutées celles relatives aux gros entretiens et travaux nécessaires à la bonne conservation de l'immeuble.

Enfin, nous tenons à remercier votre conseil syndical pour son implication dans le traitement de l'ensemble des dossiers.

Nous vous prions de croire, Chère Madame, cher Monsieur, en l'assurance de nos sentiments dévoués.

Christophe SIMORRE